



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ambassade au Burkina Faso

Niamey, le 8 juin 2017

# **Cérémonie d'Ouverture de la Revue Sectorielle Eau & Assainissement 2017**

Discours d l'Ambassadeur du Grand Duché de Luxembourg Mme Schommer, Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger

**Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;**  
**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des coopérations bilatérales**  
**et des Institutions et Organisations Internationales ;**  
**Chers collègues partenaires techniques et financiers du secteur de**  
**l'Eau et de l'Assainissement**  
**Honorables invités, Chers participants**

C'est un réel honneur de m'adresser à vous, au nom des Partenaires Technique et Financiers, à l'occasion de cette revue du secteur eau et assainissement au Niger. Un échange avec l'ensemble des acteurs du secteur à savoir : les différents ministères impliqués au niveau national et régional, les collectivités locales, la société civile et les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les PTF.

...

**Monsieur le Ministre,**

L'approvisionnement en Eau Potable des populations et l'amélioration de leur Assainissement de base revêtent un caractère vital dont il faut toujours se souvenir. « L'eau c'est la vie » et « l'eau souillée c'est la mort ».

Votre secteur est non seulement vital pour les populations, mais il concourt aussi à l'amélioration de la santé et au développement en général.

C'est pourquoi, les Nations Unies lui ont consacré un Objectif de Développement Durable spécifique, à savoir l'ODD N°6. Et c'est avec beaucoup de volontarisme que tous les acteurs nigériens ont adhéré à cet objectif en élaborant le nouveau Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement 2016-2030 qui y répond en tous points. Son adoption par votre Gouvernement entérine cette volonté politique de faire de votre secteur une priorité dans l'atteinte des ODD.

A la lecture de ce document, on mesure combien les défis sont immenses : avec à peine 20 % des nigériens desservis en eau potable par des systèmes sécurisés, et près d'un tiers de la population sans accès à l'eau potable, la mise en place d'infrastructures pérennes représente à elle seule un effort titanesque.

Concernant l'Assainissement de base, les défis sont encore plus importants, comme le précise la Stratégie Opérationnelle de Promotion à l'Hygiène et à l'Assainissement de Base adoptée en 2014 par votre Gouvernement mais dont les effets sur le terrain tardent à se faire sentir.

**Monsieur le Ministre, chers participants,**

Votre secteur ne manque pourtant pas d'atout, et les acquis de ces dernières années constituent les bases sur lesquelles il faut s'appuyer pour relever les défis sectoriels.

Tout d'abord, il faut saluer la progression constante des dépenses sectorielles et des résultats obtenus, comme le montre le rapport annuel 2016 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Même si l'année 2017 semble conjoncturellement plus difficile, la dynamique est encourageante. La présentation dès cette année des nouveaux indicateurs ODD montre la réelle volonté du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de poursuivre cette dynamique.

Ensuite, la mise en œuvre du Guide du service public de l'eau en milieu rural porte également ses fruits en termes de gestion des ouvrages par les communes qui ont ainsi pu être impliquées depuis 2011, bien avant le décret de transfert des compétences et des ressources signés en 2016. Suite à l'étude de performance réalisée l'année dernière, on constate qu'il reste cependant beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine essentiel pour la pérennité des futurs ouvrages qui seront construits.

Enfin, l'adoption par le Gouvernement du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) permettra de sécuriser à l'échelle nationale, et même transfrontalière, les ressources en eau dans le respect de tous les usagers.

Afin de relever tous ces défis, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a élaboré un ambitieux projet d'appui institutionnel qu'il mettra en œuvre selon l'approche programme jusqu'en 2020 avec l'appui des PTFs.

**Monsieur le Ministre,**

Le financement du PROSEHA 2016-2030 est certainement le plus grand défi du Gouvernement : en effet, l'effort financier devra tripler par rapport au niveau actuel pour atteindre les ODD.

Aujourd'hui, l'appui PTFs représente plus de 90% du budget d'investissement de l'Etat, sous forme de prêt ou de dons. D'autres financements hors loi de finances existent, notamment par l'intermédiaire des ONGs très présentes sur le terrain mais dont l'encadrement doit être renforcé dans le respect de la législation.

La mise en place du Mécanisme Commun de Financement (MCF) constituent donc à nos yeux, une étape essentielle pour renforcer l'action de l'Etat sur la voie de l'approche-programme, mais aussi faire augmenter dans un cadre sécurisé les contributions nationales et internationales. Le financement dès 2017 de ce MCF par le Grand-Duché du Luxembourg et par le Royaume du Danemark servira, j'en suis sûre, d'effet de levier pour permettre à l'Etat d'augmenter sa contribution, ainsi que les autres PTFs déjà engagés dans la démarche.

La mise en place, attendue depuis 2012, du Fonds National de l'Eau prévu dans le Code de l'Eau, constituera aussi un mode de financement national important.

Enfin, la décentralisation en cours permettra aux Collectivités Locales de mobiliser de leur côté des financements importants.

**Monsieur le Ministre, chers participants,**

Face aux défis et aux perspectives qui se dressent devant nous, on voit bien que tous les acteurs devront s'employer à redoubler d'effort sans attendre.

En effet, même si les financements sont réunis, l'administration, les maîtres d'ouvrages, les entreprises, et la société civile devront être capables de réaliser les indispensables investissements et d'absorber les crédits.

L'environnement et le climat des affaires devra être suffisamment propice pour permettre le développement d'un secteur privé plus professionnel.

La déclaration de Paris de 2005 a clairement identifié l'approche programme comme clé du succès, et tous les efforts devront être faits pour y parvenir. Pour cela, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement doit continuer à renforcer son système de **suivi-évaluation** afin que les indicateurs du PROSEHA puissent être suivis de façon régulière, fiable et transparente.

**Monsieur le Ministre, chers participants,**

Mes collaborateurs et moi-même vous adressent, M. le Ministre, nos sincères remerciements pour la régularité et la qualité de nos échanges. Nous remercions également les partenaires techniques et financiers pour leur confiance et soutien dans la mise en œuvre de notre mandat de Chef de file.

**Je vous remercie et souhaite un plein succès à la revue.**